

Si nous nous référons à toutes les sources des guerres qui ont sévi dans l'histoire, nous nous rendons compte que cela a toujours découlé d'une faiblesse économique, en plus de découler de la volonté de quelqu'un de soumettre un autre peuple à sa propre direction.

Je crois que dans le contexte actuel de la guerre, la volonté de soumettre un autre peuple à sa «juridiction» n'a pas la valeur qu'elle avait. Aujourd'hui, c'est surtout une question de suprématie de niveau de vie que nous devons envisager. C'est surtout sur ce terrain-là que nous devons considérer notre attitude future.

A mon avis, lorsque le comité rendra son rapport public, il obtiendra l'appui de toute la population, car je suis de plus en plus convaincu que l'unanimité est en voie de se faire parmi les membres de la Chambre sur le rôle que devra jouer le Canada, c'est-à-dire un rôle de pacificateur se consacrant au maintien de paix par l'entremise de l'ONU.

Monsieur l'Orateur, d'autres membres de la Chambre me suivront probablement dans ce débat. Je sais que l'avenir nous réserve des surprises. Je sais également qu'il est difficile de prévoir de quelle façon les armes militaires se développeront à l'avenir. C'est pourquoi le gouvernement doit engager des sommes sur un terrain excessivement mouvant, puisque ce qu'il décide de faire aujourd'hui, à la lumière des connaissances qui sont à sa disposition, peut devenir, à brève échéance, tout à fait inutile. Au fait cette affectation aux frégates en est une preuve convaincante.

Il est possible que le gouvernement, qui avait décidé de lancer ce programme de frégates, ait alors obtenu des renseignements de première main. Mais, malheureusement, je constate que ces mêmes militaires, qui sont censés avoir été les conseillers du gouvernement en cette matière, sont les mêmes qui nous disent aujourd'hui que ce projet est inutile et qu'il n'atteindra pas les buts pour lesquels il a été proposé.

En conséquence, je suis d'avis que nous devons attendre le rapport du comité afin que le gouvernement puisse savoir exactement quelle est l'opinion générale des membres de ce comité, lesquels représentent tous les partis. Au fait, je suis même d'avis que le dépôt de ce document à la Chambre nous fournira l'occasion d'un débat dont tous pourront bénéficier.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je profiterai de ce débat pour faire quelques remarques sur la motion de défiance ou, si vous le voulez, sur l'amendement de nos amis du parti conservateur.

L'honorable député, en présentant son amendement, disait:

[M. Lessard (Lac-Saint-Jean).]

(Traduction)

Que tous les mots après l'expression «que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«cette Chambre déplore la confusion générale, l'inquiétude et le tort engendrés par les déclarations fragmentaires du gouvernement touchant l'abandon de projets de défense tels que

(1) l'annulation du programme de construction de frégates à missions multiples,

(2) l'abandon du projet de transformer la base Penhold du CARC en vue de la formation des équipages d'avion à réaction, et

(3) l'abandon prévu d'autres établissements de défense,

et regrette que le gouvernement ait pris et continue de prendre de telles mesures sans solliciter les vues ni attendre les recommandations du comité spécial de la défense».

(Texte)

Monsieur l'Orateur, l'an passé, on aurait pu proposer une motion de défiance, à peu près du même genre, mais contre le gouvernement conservateur de l'époque.

Au point de vue défense, si le gouvernement abandonne des projets de construction de frégates ou s'il envisage la diminution des dépenses dans les différents départements du ministère de la Défense nationale, je crois que c'est dû à certaines recommandations qui furent faites il y a déjà plus d'un an, alors que les conservateurs étaient au pouvoir, lorsque nous avons pu prendre connaissance, par exemple, du rapport Glassco qui établissait clairement que des sommes énormes, fantastiques étaient dépensées à mauvais escient et inutilement pour l'achat d'armements ou des projets de défense qui ne seraient jamais utilisés.

Aujourd'hui, les conservateurs condamnent la politique qu'eux-mêmes poursuivaient l'année passée, il y a deux ans et même cinq ans.

Monsieur l'Orateur, au moment où on nous annonce ces diminutions de la part du gouvernement, on nous annonce en même temps l'établissement de bases nucléaires nouvelles dans certains secteurs de notre pays, et particulièrement en ce qui nous concerne, nous de la province de Québec. Par exemple, il existe une base nucléaire à Bagotville, une autre à Val-d'Or, une autre à North-Bay et une autre au Labrador.

Nous ne savons pas exactement ce que le gouvernement entend dire ou faire lorsqu'il déclare que ces bases nucléaires ne coûteront absolument rien au Canada, mais que ce seront les Américains qui en défrayeront le coût d'organisation et même d'administration.

Quant à nous, nous avons pris position, en cette enceinte comme à l'extérieur de la Chambre, contre les armes nucléaires, et ce non pas par sentimentalisme, ni par esprit de clocher, ni par esprit régional ou local uniquement, mais plutôt dans un esprit canadien qui doit faire du Canada un pays qui trace